

Image not found or type unknown



Dépôt-vente entre particuliers, contrat obligatoire ?

Par **DiLa**, le **30/08/2022** à **15:06**

Bonjour,

J'aimerais tester mon projet de seconde main tout d'abord en vendant les vêtements des particuliers de mon secteur géographique sur des plateformes comme Vinted, Vestiaire Collective ou autre.

Si j'ai un dépôt de vêtement d'un particulier, dois-je forcément établir un contrat ?

Je précise que pour l'instant l'entreprise n'est pas créée.
Pour le contrat, je pensais alors à un acte sous seing privé.

Qu'en pensez-vous?

Merci pour votre aide.
Laetitia

Par **Pierrepaulejean**, le **30/08/2022** à **15:13**

bonjour

avez vous lu les CGV de ces plates formes?